Savoir commun du nucléaire niveau 1

Réglementaires

14/11/2026

Public et prérequis

Avoir suivi une formation aux principes généraux des risques, conformément au code du travail

Intervenants travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant être habilités HN1

Les objectifs

Identifier les comportements attendus et les exigences fixées par la Division Production Nucléaire aux intervenants en CNPE
Identifier les exigences qualité applicables aux activités sous-traitées sur CNPE
Mettre en œuvre, en tant qu'intervenant lors d'une mise en situation, les principes de qualité, d'assurance qualité et d'amélioration continue, en vigueur à la Division Production Nucléaire
Mettre en œuvre, en tant qu'intervenant lors d'une mise en situation, les pratiques comportementales et professionnelles adaptées, en prenant en compte les risques et les exigences définies dans les différents documents d'un dossier de réalisation de travaux
Décrire le fonctionnement et l'organisation des Réacteurs à Eau sous Pression (REP)

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Réalisation des scénarios formatifs sur chantier école : 6 stagiaires maximum pour un formateur, chantier école possédant l'agrément EDF
Documents remis : guide national de l'intervenant en CNPE (EDF), carnet de la DPN (EDF)
Guide d'animation, support stagiaire vidéo

Validation et certification

Attestation de fin de formation
Délivrance d'un certificat de stage SCN1 « CEFRI » (validité 3 ans + 1 an de tolérance) comportant les éventuels axes de progrès à faire lever par l'employeur
Réussite des validations participe à la délivrance d'un titre d'habilitation HN1 et M0 par l'employeur

Contenu de la formation

Sens des règles

- Objectifs de la formation et les phases d'évaluation
- Importance de donner du sens aux règles, d'avoir une attitude interrogative

Fonctionnement d'un centre nucléaire de production d'électricité

- Identifier les 3 circuits principaux d'un Réacteur à Eau Pressurisée

RÉFÉRENCE
REGNUCNO00001S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
5 jours

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Identifier pour les 3 circuits principaux d'un REP, leur source chaude et source froide
- Distinguer le principe de la fission nucléaire
- Identifier les 2 principales raisons d'être d'un Arrêt de Tranche

Repérage des locaux et des matériels

- Traduire, à l'aide d'une documentation, le repérage d'un local
- Traduire, à l'aide d'une documentation, le repérage d'un matériel

Engagements de l'intervenant du nucléaire

- Identifier les définitions de la qualité et de l'assurance qualité
- Citer le rôle de la NT85-114
- Identifier les 2 cas d'intervention d'un prestataire intervenant sur CNPE en exploitation selon la NT 85-114
- Citer les 3 engagements des individus vis-à-vis de la culture de sûreté
- Identifier les 5 engagements des individus issus de la politique générale intégrée de la DPN

Recueil de prescription au personnel

- Expliquer le champ d'application du RPP
- Expliquer l'articulation Prescription / Interdiction
- Distinguer les principaux acteurs cités dans le RPP et leurs attributions respectives
- Citer ses propres habilitations et autorisations en matière de sécurité
- Citer à quoi correspondent ses habilitations et autorisations
- Expliquer la nécessité d'avoir un régime de travail
- Citer les différents régimes et le niveau de protection apporté par chacun
- Citer les principales prescriptions générales de sécurité et les documents s'y rapportant
- Utiliser le RPP afin d'y retrouver les prescriptions et interdictions se rapportant à une situation de travail donné

Pratique de fiabilisation de l'intervenant du nucléaire

- Identifier les 3 pratiques opérationnelles que l'intervenant doit mettre en œuvre pour fiabiliser son geste professionnel

Incendie et explosion

- Décrire les trois éléments nécessaires à l'éclosion d'un feu et savoir les repérer sur son chantier
- Repérer les différents types de sectorisation, ses éléments constitutifs, et respecter les exigences associées
- Identifier, utiliser, stocker ou entreposer selon les référentiels internes les charges calorifiques et les produits inflammables
- Utiliser un permis de feu sur un chantier avec point chaud
- Reconnaître une alarme incendie et appliquer les consignes de sécurité associées
- Avoir le bon comportement face à un événement incendie

Environnement

- Identifier les règles de base pour l'environnement
- Gestion des effluents et conséquences sur les installations d'un rejet dans l'environnement

Assurance qualité

- Distinguer les différents types de « contrôle » : Contrôle Technique, surveillance et vérification

- Identifier le niveau de l’habilitation HN requis pour : un exécutant, un chargé de travaux, un contrôleur technique, un vérificateur
- Définir pour un fournisseur intervenant en cas 1 ou en cas2, qui d’EDF ou du fournisseur, effectue : la réalisation des travaux, le contrôle technique, la surveillance et la vérification
- Identifier les modalités de prise en charge des fournitures EDF et des équipements concernés par l’activité de maintenance
- Décrire la notion de non-conformité et les actions attendues suite à leur détection
- Identifier les principales différences entre DMP / MTI pour un intervenant
- Identifier l’exigence en lien avec l’utilisation des moyens de mesure, de contrôle et d’essais
- Identifier les éléments nécessaires au Retour d’expérience

Modalités d’évaluation

Evaluation en cours de formation
Validation des acquis en situation sur chantier école
Validation des acquis théoriques par un questionnaire
Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des axes de progrès

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour